

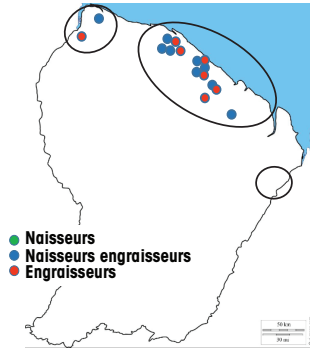


Guyane



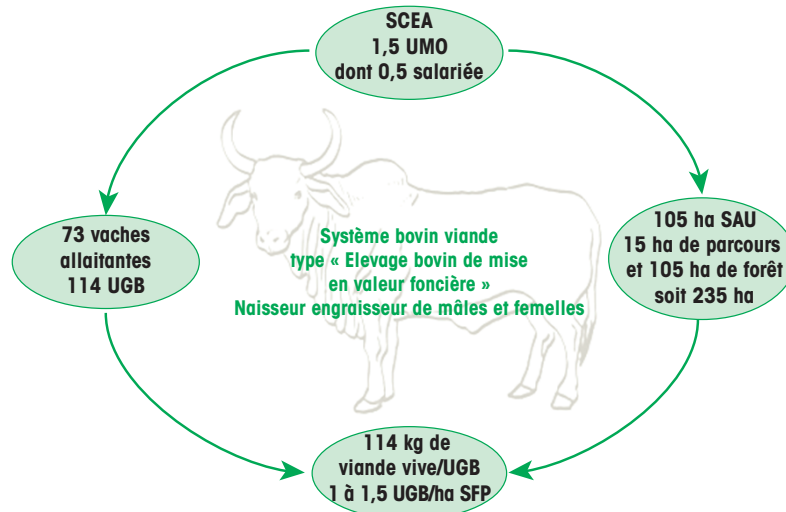
SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR EN GUYANE MISE EN VALEUR FONCIÈRE

Actualisation conjoncture économique 2020



Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, vivable en travail et reproductible. Il est le fruit des observations en ferme et de l'expertise des conseillers de terrain.

Système bovin de type grand domaine durant sa période de croissance suite à une installation d'un jeune agriculteur et suite à une attribution foncière. Ces prairies proviennent de la mise en valeur de la forêt primaire et sont implantées progressivement sur des sols acides, argileux, difficilement mécanisables en saison des pluies (janvier à juin). L'atelier bovin conduit en race Brahman, produit des animaux finis à l'herbe. Sur la quinzaine d'année de croissance de l'exploitation, le système est décrit la 7^{ème} année suivant la 1^{ère} mise en valeur.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 60 à 150 ha
- Cheptel de 60 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 0,8 à 1,6 UGB / SFP
- Exploitation en croissance



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2020

Conjoncture 2020	Prix 971	Prix 972	Prix 973	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	500	420	520	300
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,19	1,16	1,29	1,26
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,1	5,0	3,6

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

COLLECTION RÉFÉRENCES



LE TROUPEAU VIANDE

73 vaches allaitantes de race Brahman

114 UGB

Fonctionnement du troupeau

Le cheptel en croisière

94 femelles mises à la reproduction

51 vêlages

46 veaux sevrés

12 sevrans mâles
11 mâles 1 à 2 ans
23 génisses 1 à 2 ans

3 taureaux

dt 38 vaches
et 13 primipares

15 génisses de
renouvellement
et 5 achats

Ventes annuelles

	Nb	Poids
Sevrans M Brahman	12	200 kg vif
JB de 24-30 mois Brahman	3	205 kg carc
JB 30-36 mois Brahman	4	219 kg carc
Génisses boucherie 24-36 mois Brahman	9	210 kg carc
Vaches réforme Brahman	1	236 kg carc
Taureau réforme Brahman	1	312 kg carc

Achats

Taureau élevage 1 à 2 ans	2	350 kg vif
Génisses prêtes à saillir 24-36 mois	5	350 kg vif

La reproduction est exclusivement conduite en monte naturelle. L'objectif de production est d'éviter des vêlages pendant la grande saison des pluies (mars à août) à cause des risques sanitaires sur les veaux. Les taureaux sont en général retirés du troupeau de reproduction entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre. Les résultats de reproduction sont fortement impactés par le volume de travail des éleveurs, notamment lors de la création de prairies. En raison des forts besoins en trésorerie, ces éleveurs peuvent commercialiser des jeunes sevrés (environ 8 mois). La moitié des génisses est conservée pour le croît de cheptel, les mâles et les femelles restantes sont engraisés pour la boucherie.

Performances du troupeau

Taux de gestation	54 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	10 %
Taux de renouvellement	25 %
Taux de productivité numérique*	49 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	520 jours
UGB viande/vache allaitante	1,6
Production Brute de Viande Vive	13 016 kg vifs
soit	114 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

Les parcelles forestières sont reconverties en herbage et utilisées pour le pâturage à 100%. Une quinzaine d'hectare est défrichée par an. Il faut compter en moyenne deux ans entre l'abattage des arbres et la pâture régulière. 1/3 des surfaces en herbe sont fertilisées tous les 3 ans. Les concentrés proviennent d'achat extérieur et 6 T de M.S. de fourrages sont achetés pour les animaux en sevrage. Le chargement évolue selon les agrandissements, allant de 1 à 1,5 UGB/ha. Cela fragilise le système créant des manques de disponibilités de fourrages en cas de sécheresse ou de fortes pluies.

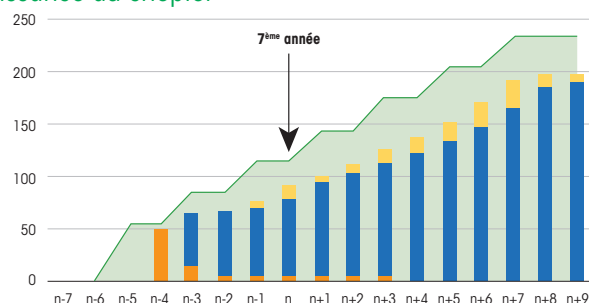
Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	105 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	13 P
Production de viande vive/ha SFP/an	124 kg vifs
Chargement corrigé	1,1 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	14,0T
soit	125 kg/UGB

Evolution des effectifs et des surfaces sur la période de croissance du cheptel



■ Prairies (ha)
■ Génisses achetées
■ Vaches
■ Génisses produites

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Régime fiscal : Réel simplifié sur option	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	125 916 €	CHARGES	105 095 €
Bovins viande (67 % PB)	84 041	Charges opérationnelles (16 % PB)	19 557
Ventes	26 371	Troupeau (114 UGB bovins viande)	13 187
9 Génisses boucherie 24-36 mois race 81 (210 kgc à 5,00 €)	9 450	Concentrés	70 €/UGB 8 019
12 Broutards mâles race 81 (200 kgv - 600 €)	7 200	Frais d'élevage	23 €/UGB 2 652
4 Jeunes bovins 30-36 mois finis race 81 (219 kgc à 5,00 €)	4 380	Frais vétérinaires	18 €/UGB 2 053
3 Jeunes bovins 24-30 mois finis race 81 (205 kgc à 4,70 €)	2 891	Fourrages achetés	3 €/UGB 360
1 Taureaux de réforme race 81 (312 kgc à 4,30 €)	1 342	Autre	1 €/UGB 103
1 Vaches réforme race 81 (236 kgc à 4,70 €)	1 109	Surfaces fourragères (105 ha SFP : dont 105 ha SH)	61 €/ha 6 370
Achats d'animaux -10 100		Produits de défense végétaux	33 €/ha 3 500
5 Génisses prêtes à saillir >24m race 81 (350 kgv - 1 300 €)	-6 500	Engrais et amendements	27 €/ha 2 870
2 Reproducteurs 18 à 24 mois race 81 (350 kgv - 1 800 €)	-3 600		
Variation d'inventaire 14 750		Charges de structure (68 % PB) 85 538	
Aides 53 020		(hors amortissements et frais financiers)	
Aide Maintien Chep. Allaitant : 121 têtes à 233,06 €	28 200	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	104 €/ha SAU 10 890
Aide à la productivité (veaux) : 46 têtes à 200,00 €	9 200	Foncier	41 €/ha SAU 4 295
Aide organisation producteurs : 30 têtes à 300,00 €	9 000	Matériel	288 €/ha SAU 30 254
Prime abat. gros bovins base : 18 têtes à 130,00 €	2 340	Bâtiments et installations	21 €/ha SAU 2 233
Complément PAB gros bovins : 18 têtes à 98,89 €	1 780	Autres charges	361 €/ha SAU 37 866
Aide achat de reproducteurs : 2 têtes à 800,00 €	1 600		
Aide Transport abattoir : 18 têtes à 50,00 €	900		
Produits non affectables (33 % PB) 41 875		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (17 % PB) 20 821 €	
Ventes 35 000		20 821 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Ventes ou produits non affecta	35 000		
Aides 6 875		Annuités (36 % EBE) 7 532 €	
Indemnité compens handicap : 50 ha à 137,50 €	6 875	Frais financiers court terme (CT) 0 €	
		Amortissement 7 703 €	
		Frais financiers (LMT et CT) 1 266 €	
		DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 13 289 €	
		13 289 €/UMO	
		RESULTAT COURANT (9 % PB) 11 852 €	
		11 852 €/UMO	

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	1 151	737	800
Charges opérationnelles	268	172	186
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	889	565	614

PREMIÈRE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2021

Avec l'évolution de 4 postes (aliment, carburant, prix de vente des bovins, aides)

La projection en conjoncture 2021 laisse entrevoir une dégradation de l'EBE de 8 %. Les charges augmentent de 1 743 € et les produits restent stables. Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 15 % du résultat courant.

	Prix 2020	Prix 2021	Évolution
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	520	580	+ 12 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,29	1,48	+ 15 %
Prix de vente d'un JB (€/kg vif)	5,0	5,0	=
Aides	pas de prix unitaire	pas de prix unitaire	=



EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; VA : Vache Allaitante ; MAT : Matière Azotée Totale

COÛT DE PRODUCTION 2020 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

La méthode de calcul du coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Elle permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Aux charges courantes (intrants, services, ...) et amortissements (dépréciations des équipements et bâtiments) sont ajoutées des charges dites « supplétives ». Ces charges supplétives visent à rémunérer certains facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par les exploitants à l'atelier de production. Dans ce cadre, le travail familial est rémunéré à hauteur de 1,5 SMIC / UMO. Ces charges sont extracomptables car elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat des exploitations, c'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer.

Productivité

Production brute de viande vive (kgvv)	13 016
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,50
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	8 677
Productivité MO - yc bénévole (kgvv/UMO)	6 508



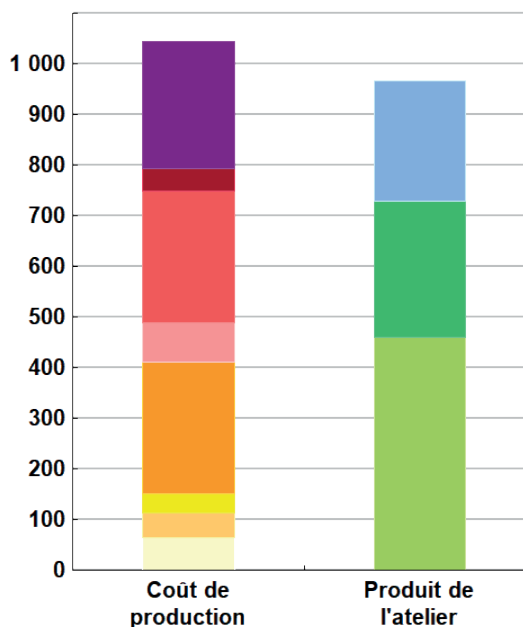
Coût de production total

	€ / 100 kg de viande vive
Coût de production total	1 045
Travail	252
Foncier et capital	43
Frais divers de gestion	260
Bâtiments et installations	79
Mécanisation	261
Frais d'élevage	37
Approvisionnements des surfaces	49
Alimentation des animaux	64

Produit total

	€ / 100 kg de viande vive
Produit total	967
Produit viande	238
Autres produits	269
Aides	460

€ / 100 kg de viande vive



En conjoncture 2020, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération de la main-d'œuvre familiale à hauteur de 0,8 SMIC/UMO**.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achévé d'imprimer en Avril 2022
ISBN : 978-2-7148-0208-8
Avril 2022 - Référence Idele : 0022 602 007
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, CODEM,
Sélection Créole

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CODEM – Tél : 06 96 21 39 92
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56
Laurent FRANCIETTE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – Tél : 06 23 70 33 17

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

